

TO OUVERT 05 : Gestion des prairies permanentes remarquables humides avec espèces exotiques envahissantes

- ✓ Travail effectué avec Pays de Loire
- ✓ Construction d'un TO prévoyant une démarche collective, avec des travaux de diagnostic et suivi des dynamiques d'envahissement très précis
- ✓ Nécessité de la construction et du suivi d'une stratégie territoriale, avec une étude précise des critères de risque et de leur localisation
- ✓ Plan de gestion ajusté chaque année prévoyant selon les cas :
 - ✓ Bande de roseaux
 - ✓ Ajustement de la pression de pâturage
 - ✓ Développement de la ripisylve
 - ✓ Broyage
 - ✓ Sursemis
 - ✓ Période de fauche...

TO OUVERT 05 : Gestion des prairies permanentes remarquables humides avec espèces exotiques envahissantes

- ✓ Obligations du cahier des charges :
 - ✓ Faire établir et mettre en œuvre le plan de gestion
 - ✓ Évaluer annuellement le plan de gestion avec réalisation d'un auto-diagnostic
 - ✓ Suivi d'une formation sur les EEE
 - ✓ Participation au suivi de la dynamique de colonisation
- ✓ Montant unitaire : 291 €/ha/an maximum